



Ministère de l'Intérieur

Le 12 juillet 2017

Communiqué de presse

A l'occasion de notre Fête nationale, près de 86 000 policiers et gendarmes, renforcés par les 7 000 militaires de l'opération « Sentinelle », ainsi que 44 000 sapeurs-pompiers seront mobilisés les 13 et 14 juillet pour assurer la sécurité des Français et des nombreux touristes qui assisteront aux célébrations sur l'ensemble du territoire.

L'action des effectifs engagés portera non seulement sur la surveillance des festivités, bals et manifestations populaires, mais aussi sur la sécurisation des zones touristiques à forte fréquentation. Une attention particulière sera portée aux gares et interconnexions ainsi qu'aux zones publiques des aéroports.

Monsieur Gérard Collomb ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, a adressé des directives spécifiques aux préfets afin qu'ils prennent l'ensemble des mesures nécessaires à la sécurisation de ces célébrations de la fête nationale mais aussi celle des grands événements de la période estivale.

Il leur a ainsi été demandé d'évaluer les menaces pouvant peser sur ces événements afin de décider des mesures les plus adaptées, notamment le déploiement de dispositifs anti-intrusions et de filtrage. Les préfets ont également la charge d'organiser les partenariats à mettre en œuvre entre les forces de sécurité de l'Etat, les polices municipales et les services de sécurité privée mis en place par les organisateurs.

Un nombre important de mesures préparatoires ont, par ailleurs, été coordonnées pour limiter le risque de débordements et de violences urbaines.

A Paris, au-delà du traditionnel défilé militaire sur les Champs-Élysées qui se déroulera en présence du Président des Etats-Unis d'Amérique, se tiendra également en soirée la 5^{ème} édition du grand concert lyrique gratuit sur le Champ-de-Mars en prélude au spectacle pyrotechnique qui sera tiré depuis la Tour Eiffel. Au total près de 11 000 policiers et gendarmes seront mobilisés pour la sécurisation des festivités pour les 13 et 14 juillet sur le ressort de la préfecture de police de Paris, auxquels s'ajouteront les personnels des dispositifs de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et des associations agréées de sécurité civile. Des zones de protection et de sécurité (ZPS) seront mises en place sur les Champs-Élysées et le Champ-de-Mars.

A Nice, à l'occasion du 1^{er} anniversaire de l'attentat commis sur la Promenade des Anglais, une journée de commémoration autour des familles des victimes organisée par la ville de Nice se déroulera en présence du Président de la République, de membres du Gouvernement et de nombreuses personnalités nationales et internationales. Près de 1200 membres des forces de sécurité de l'Etat seront mobilisés pour sécuriser ces commémorations dans le cadre d'un dispositif de sécurité de grande ampleur auquel contribueront également plusieurs centaines de sapeurs-pompiers, policiers municipaux, agents de sécurité privés et bénévoles. Des dispositifs de protection maritime et aérienne seront également mis en place.

Service de presse de Gérard COLLOMB : 01 49 27 38 53

sec1.pressecab@interieur.gouv.fr